



Compte-Rendu

Assemblée du comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec

tenue le 11 décembre 2012 au restaurant le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré

Étaient présents :

Messieurs	Raymond Audet	Citoyen Saint-Joachim
	Richard Simoneau	Ville de Québec – Service des travaux publics
	Jean Landry	OBV Charlevoix-Montmorency
	Michel Simard	Citoyen de Saint-Ferréol-les-Neiges
	Robert Caron	Citoyen de Saint-Tite-des-Caps
	Mario Godbout	Conseiller à la municipalité de Saint-Joachim
	Slavko Sebez	Santé Publique
Mesdames	Hélène Gravel	Conseillère de Saint-Tite-des-Caps
	Monique Goulet	Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
	Sylvie Verreault	Ville de Québec – Service de l'environnement

Étaient absents :

Monsieur	Marc Dubeau	Représentant de la MRC
	Serge Simard	Conseiller à la Ville de Beaupré
	Pierre Dion	Représentant de la MRC
Mesdames	Hélène Mc Nicoll	Canyon Saint-Anne
	Mylène D'Aoust	Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)
	Anne Beaulieu	Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale

Version 2

Ordre du jour

Points à l'ordre du jour	Personne(s) concernée(s)	Durée
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour	M. Audet	5 min
2. Mot de bienvenu au nouveau membre	M. Audet	5 min
3. Point de suivi et adoption du compte rendu du 11 septembre 2012 a. Commentaires concernant le site Internet du CVLE b. Budget résiduel de l'Association des amis du cap Tourmente	M. Audet	10 min
4. Suivi environnemental du LEVQ	Mme. Verreault	30 min
5. Suivi du plan de mesures d'urgence	M. Simoneau	10 min
6. Suivi des opérations et divers travaux du LEVQ	M. Simoneau	15 min
7. Sentier National (Mestachibo)	M. Simoneau	10 min
8. Évènement portes ouvertes du printemps 2013	M. Simoneau	10 min
9. Bilan financier	Mme. Gaudreault	2 min
10. Comité communautaire de suivi du PGMR	M. Audet	5 min
11. Varia		
12. Date de la prochaine rencontre et points à l'ordre du jour		
13. Fin de la rencontre		

	Suivi
<p>1. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Présentation de l'ordre du jour par Monsieur Raymond Audet.</p> <p>Les points démission d'un membre et chemin d'accès au parc industriel seront ajoutés au varia</p> <p>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jean Landry et adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>2. Mot de bienvenue aux nouveaux membres</p> <p>Monsieur Audet souhaite la bienvenue à Janik Gaudreault qui assurera dorénavant le secrétariat du comité de vigilance du lieu d'enfouissement et mentionne que Anne Beaulieu représentera le CRE – Capitale nationale. Il souhaite également la bienvenue à Slavko Sebez de la direction régionale de la santé publique.</p>	
<p>3. Suivi et adoption du compte-rendu de la réunion du 11 septembre 2012</p> <p>L'adoption du compte rendu du 11 septembre 2012 est proposée par madame Hélène Gravel et adoptée à l'unanimité.</p> <p>Suivis</p> <p>a. Commentaires concernant le site Internet du CVLE</p> <p>Monsieur Mario Godbout sera le responsable du site Internet et c'est à lui que les commentaires devront être acheminés. Monsieur Godbout rappelle aux membres qu'il avait déjà été décidé d'actualiser la photo et l'ensemble du site. Il mentionne que le compte rendu du 12 juin n'est pas sur le site Internet du comité</p> <p>Sylvie Verreault s'était portée volontaire pour réviser le contenu du site Internet. Elle a regroupé ses commentaires dans un document, qui est remis à M. Godbout et à M. Audet.</p>	<p>Janik s'assurera de transmettre le compte rendu du 12 juin et celui du 11 septembre 2012 à M. Godbout.</p>

<p>De plus un membre a remarqué qu'il y a un lien sur le site Internet pour commentaires ou questions. Ce lien conduit vers une adresse courriel, mais la secrétaire n'a pas l'information pour consulter ces commentaires ou questions.</p> <p>b. Budget résiduel de l'Association des amis du cap Tourmente</p> <p>L'Association des amis du cap Tourmente a remis un chèque de 1841,14 \$ à la Ville de Québec correspondant au budget résiduel du comité. Dans les prochains suivis budgétaires, cet item n'apparaîtra plus.</p>	<p>M. Godbout s'assurera que Janik puisse consulter cette adresse courriel.</p>
<p>4. Suivi environnemental du LEVQ</p> <p>Sylvie Verreault présente les résultats de la campagne de suivi 2012.</p> <p>Tout d'abord, elle présente les concentrations en contaminants dans le lixiviat brut du LES et du LET : le lixiviat du lieu d'enfouissement technique est plus concentré et plus chargé en contaminants étant donné que celui-ci est capté en totalité grâce aux membranes imperméables. Dans le LES, le lixiviat percole à travers le sol et il est dilué.</p> <p>Certains membres sont étonnés de constater qu'il y a présence de contaminants dans l'eau souterraine autour du LES. Sylvie explique qu'il n'y a pas de membrane dans les LES (comme tous les LES partout au pays et ailleurs). C'est pourquoi on les appelle « sites à atténuation naturelle ». Mme Verreault rappelle qu'une étude hydrogéologique avait été réalisée en 2007 pour modéliser la dispersion des contaminants à travers les différentes formations géologiques. L'étude avait conclu à l'absence d'impact sur la rivière Sainte-Anne, même à très long terme. Un membre propose de renommer le titre du tableau « contaminants mesurés » au lieu de « contaminants captés » puisqu'il y a une partie du lixiviat dans le LES qui n'est pas capté.</p> <p>Un membre s'interroge sur la signification de la moyenne dans le tableau des concentrations en contaminants des lixiviats, est-ce qu'elle est représentative ? Mme Verreault répond que la moyenne représente bien la concentration de chaque paramètre analysé et permet une représentation plutôt juste de la composition des lixiviats. Pour ceux qui souhaiteraient voir l'ensemble des résultats, ceux-ci se retrouvent dans les rapports annuels.</p> <p>Mme Verreault présente les données des eaux superficielles du LES et du LET. Tous les résultats rencontrent les normes, à l'exception d'un</p>	

dépassement en coliformes fécaux en juillet dans le ruisseau ouest. Comme déjà observé quelques fois dans le passé, on croit que cette contamination est due à la présence d'animaux, et non du LEVQ.

Toujours en juillet, une concentration en matière en suspension (MES) dans le ruisseau est a dépassée de 2mg/l la norme (92 mg/l pour une norme de 90 mg/l). Le ruisseau et l'échantillon étaient pourtant d'apparence très claire. Peut-être y a-t-il eu « brassage » du fond du ruisseau lors du prélèvement. En ce qui concerne le ruisseau Ouest où il y avait eu dépassement en MES en 2011, les résultats sont conformes cette année (<52 mg/l). Rappelons que la Ville a fait des efforts en 2011-2012 pour minimiser l'apport de MES (sable et boues) dans les ruisseaux durant les travaux et opération du LET. Il faut maintenir une constante vigilance là-dessus.

Il y a eu peu de résurgence durant la saison printanière au LES durant la fonte de 2012. Les résurgences ont été captés et acheminées à la station de traitement du lixiviat.

Dans les eaux souterraines, tous les résultats en aval du LET respectent les normes. On note dans un des puits situé en aval du LES que les chlorures et la conductivité semblent en augmentation. Seul un suivi à long terme permettra de tirer des conclusions.

Les concentrations d'azote ammoniacal, de chlorure, de DBO5 et de phénol sont très faibles dans l'eau souterraine faisant les résurgences dans la forêt (falaise située entre le LEVQ et la rivière).

Les résultats du suivi de l'intermembrane montrent que le LET est étanche.

Concernant la station de traitement de lixiviat, tous les résultats mensuels sont conformes aux normes en vigueur. Pour quatre échantillons hebdomadaires il y avait des concentrations élevées en coliformes fécaux. Puisque c'est la norme mensuelle qui s'applique, cette-dernière est respectée malgré ces dépassements.

Les résultats des analyses de la rivière Saint-Anne démontrent qu'il n'y a pas de contamination et pas de changement significatif depuis 2009. L'organisme de bassin versant de la rivière Saint-Anne réalise des échantillonnages d'eau sur la rivière et il aimerait comparer ces données avec celles obtenues dans les analyses de la Ville de Québec.

Les quatre puits où sont mesurés les biogaz autour du LET démontrent des concentrations nulles (0 % méthane). Même autour du LES, les concentrations sont relativement faibles (entre 0 et 10,3 % méthane).

<p>5. Suivi du plan de mesure d'urgence</p> <p>Les appels d'offre sont terminés et le projet a démarré le 13 novembre. La Ville de Beaupré, le service de l'environnement et le service d'incendie de la Ville de Beaupré, le service des travaux publics de la Ville de Québec, la compagnie Secra Inc., Gestion Sanitaire M & M inc., Garda, le bureau de la sécurité civile et des gens de la santé et sécurité au travail de la Ville de Québec, etc. ont réalisé trois sessions de travail pour relever tous les éléments à risque du lieu d'enfouissement. Le rapport de ces sessions de travail est prévu pour mi janvier et le plan de mesures d'urgence devrait être prêt à être mis en place en mars 2013 ; un exercice de simulation devrait être réalisé peu de temps après soit en mars ou avril. Le processus a été beaucoup plus exigeant que ce que la Ville de Québec pensait. Monsieur Sebez se demande pourquoi la Santé Publique n'a pas été invitée à cette démarche de mesure d'urgence puisque, normalement, elle assiste à ces démarches. Monsieur Simoneau mentionne que le rapport pourra leur être soumis avant d'être publié.</p>	<p>Monsieur Simoneau enverra la copie du rapport à la Direction régionale de la santé publique et à l'Agence de la santé publique.</p>
<p>6. Suivi des opérations du LEVQ</p> <p>Les forages ont été réalisés pour construction éventuelle de la cellule 6 et l'analyse des données est en cours. La Ville de Québec va rencontrer le ministère de l'environnement pour discussion et pour voir si la cellule est conforme aux exigences puisque que la nature des sols du terrain complexifie le processus. Plus d'information sera fournie à la prochaine rencontre.</p> <p>Une nouvelle soufflante plus petite, louée, a été installée pour brûler les biogaz du LES. Pour le moment, il est trop tôt pour confirmer si tout va bien avec cette nouvelle soufflante. La Ville de Québec est actuellement en période de rodage et d'essai ensuite les ajustements seront réalisés. Un plus grand nombre d'essais seront nécessaires, soit l'équivalent d'un an d'opération, avant de conclure quoi que ce soit. Le contrat avec la compagnie Secra prendra fin bientôt et un nouveau contrat débutera le 17 décembre avec l'entreprise Biothermica Technologies. Sur le site Louis XIV à Beauport le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) a installé un autre système qui filtre les biogaz (biofiltre) et qui sera opérationnel bientôt. Cette option pourrait peut-être être intéressante si les biogaz sont produits en plus faibles quantités au système du LES secteur St-Tite.</p> <p>La fermeture de la station de traitement des eaux du site d'enfouissement est prévue pour la semaine prochaine, comme à chaque année.</p>	

<p>Le contrat avec Gestion Sanitaire M & M inc. sera renouvelé jusqu'au 30 septembre 2014.</p> <p>Un mandat a été octroyé à la firme NORDIKeau inc. pour l'inspection des conduites du réseau de captage de lixiviats. Le nettoyage et les tests d'étanchéité ont été faits selon les échéanciers du contrat de 5 ans de 2012 à 2016.</p>	
<p>7. Sentier Mestichibo</p> <p>La ville de Québec offrira une solution temporaire en attendant qu'un autre tracé soit élaboré, mais il n'y a pas d'entente encore. Il doit d'abord y avoir une validation quant aux limites de terrain et de servitude d'Hydro-Québec. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.</p>	<p>Janik ajoutera ce point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre</p>
<p>8. Événement Portes ouvertes du printemps 2013</p> <p>Ce point sera discuté à la prochaine rencontre. La Ville de Québec va produire un plan d'action pour le comité afin que les membres émettent leurs opinions ou propositions. Les membres discutent de la formule utilisée lors du dernier événement Portes ouvertes en 2007. Ils discutent de l'importance d'organiser cet événement à l'avance et de l'annoncer assez tôt dans les différents journaux communautaires.</p>	
<p>9. Bilan financier</p> <p>Mme Gaudreault présente le budget du comité de vigilance et elle mentionne que la facture du souper de la rencontre du 11 septembre n'est pas disponible. De plus, étant donné le changement de secrétariat, la publication du compte rendu du 12 juin dans l'Autre Voix n'a pas été faite ; donc il n'y a aucune dépense effectuée à ce titre.</p>	<p>Sylvie Verreault fera le suivi pour cette facture manquante.</p>
<p>10. Comité communautaire de suivi du PGMR</p> <p>Monsieur Audet présente les sujets discutés au Comité communautaire de suivi du PGMR. Il mentionne que le Bilan 2011 du PGMR est disponible sur le site Internet de la Communauté métropolitaine de Québec. Mme Goulet</p>	

<p>mentionne que dans la MRC de la Côte-de-Beaupré, les redevances associées à la réduction des déchets sont équivalentes aux coûts engendrés par le recyclage, ce qui est une très bonne nouvelle.</p>	
<p>11. Varia</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chemin d'accès au Parc industriel <p>Le service de l'aménagement du territoire, Division transport, a vérifié la possibilité de construire un accès à la route 138 pour respecter les normes du ministère du Transport. La barrière à l'entrée du site d'enfouissement pourrait être déplacée vers le nord et il pourrait avoir ajout d'une voie parallèle à la route 138 pour desservir les propriétaires. Les exigences de la Ville de Québec ont été transmises à tous les intervenants dont la municipalité de St-Tite. Si ces travaux sont réalisés, ils devront être sans coût pour la Ville de Québec et il y aura un faible impact sur le chemin d'accès.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Démission d'un membre : <p>Monsieur Raymond Audet donne sa démission comme membre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement.</p> <p>C'est la municipalité de St-Joachim qui devra nommer un représentant des citoyens.</p> <p>Madame Gravel félicite monsieur Audet, au nom du comité de vigilance, pour le travail accompli tout au long de son mandat.</p>	<p>Janik devra envoyer une lettre à la municipalité de St-Joachim afin qu'elle nomme une personne pour représenter les citoyens.</p>
<p>12. Date de la prochaine rencontre et points à l'ordre du jour</p> <p>La date de la prochaine rencontre est fixée au 12 février 2013.</p> <p>Il faudra ajouter la nomination d'un président d'assemblée à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</p> <p>13. Rencontre levée par madame Hélène Gravel.</p>	

